

Secrétaire de séance : Hervé Constans

1. Compte rendu du Conseil du 24 février 2021.

Après lecture, ce compte-rendu est approuvé à l'unanimité du Conseil.

2. Délibérations

- a. Transfert de l'accueil périscolaire de la 3CVT à la commune de Bazarnes, et révision des attributions de compensation.
Accord du conseil pour que la commune de Bazarnes reprenne la compétence de l'accueil périscolaire.
- b. Transfert de la compétence mobilité (transports) à la 3CVT.
Les transports scolaires restent gérés par la région, le conseil vote :
3 pour, 2 abstentions et 6 contre ; le conseil vote contre le transfert à la 3CVT de la compétence mobilité.

3. Budget 2021

Le conseil approuve à l'unanimité le budget proposé par la commission finances.

Résultat 2020

| | | |
|--------------------------|----------------------|-----------------------------------|
| Section fonctionnement : | | Résultat d'ensemble : 61 884 € |
| Dépenses : 201 743 € | Résultat : 131 153 € | |
| Recettes : 332 897 € | | |
| | | |
| Section investissements | | |
| Dépenses : 133 919 € | Résultat : 69 269 € | |
| Recettes : 64 650 € | | |

Voir tableau récapitulatif (pièce annexe).

4. Vote des taxes locales.

Les taxes foncières (TF) sont constituées de 2 éléments : TF sur le bâti et TF sur le non bâti, le maire propose le maintien des taux actuels :

TF bâti : 11.61% qui devient 33.45% compte tenu de l'intégration de la part départementale
TF non bâti : 43.55%

Le Conseil adopte le maintien des taux à l'unanimité.

5. Informations générales.

1. Elections départementales et régionales les 20 et 27 juin
2. Rencontre avec Madame ROUSERE (conseillère aux décideurs locaux) le 7 avril qui nous a transmis un document récapitulatif des finances de Rouvray

Fin de la séance à 21h30

Le Maire

